

22 12 53E  
161147 VETO SU  
3412 AFETR LU  
КОММУТЕР МЕЦАГЕ

LUXEMBOURG, LE 29 AOUT 1991  
NO 3076/91

215

29

08

91

MON EXCELLENCE  
MONSIEUR JANIS JURKANS  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA LETTONIE

RIGA

VOUS PRIE DE TROUVER CI-APRES TEXTE D'UNE LETTRE QUI VOUS PARVIENDRA  
PAR COURRIER NORMAL DANS LES PREMIERS JOURS.

MONSIEUR LE MINISTRE,

IL M'EST L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LE GOUVERNEMENT  
LUXEMBOURGEOIS A ADOPTE LA DECLARATION SUIVANTE RELATIVE A LA  
RECONNAISSANCE DE L'INDEPENDANCE DE LA LETTONIE.

A LA SUITE DES DELIBERATIONS MINISTERIELLES DANS LE CADRE DE LA  
COOPERATION POLITIQUE EUROPEENNE EN DATE DU MARDI 27 AOUT 1991, ET  
DONNANT SUITE AUX RECENTS EVENEMENTS EN URSS, LE LUXEMBOURG  
RENOUVELLE EN DATE DE CE JOUR LA RECONNAISSANCE DE L'INDEPENDANCE DE  
LA LITUANIE, DE LA LETTONIE ET DE L'ESTONIE.

A L'INSTAR DE LA PLUPART DE SES PARTENAIRES ET ALLIES, LE LUXEMBOURG  
N'A JAMAIS ACCEPTE L'INCORPORATION FORCEE EN 1940 DES TROIS ETATS  
BALTES DANS L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES.

EN PROCEDANT AU RENOUVELLEMENT DE CETTE RECONNAISSANCE DE  
L'INDEPENDANCE QUI ENTRAINERA L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS  
DIPLOMATIQUES AVEC LES TROIS REPUBLIQUES BALTES, LE LUXEMBOURG ESTIME  
QUE LE RETOUR A LEUR PEINE SOUVERAINETE MET UN TERME A UNE SEQUELLE  
PARTICULIEREMENT TRAGIQUE DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE.

LE LUXEMBOURG FORMULE L'ESPOIR QUE LA SEPARATION ENTRE LES TROIS  
REPUBLIQUES BALTES AVEC L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES  
SOVIETIQUES PUISSE INTERVENIR DANS LES MEILLEURS DELAIS PAR LA VOIE  
DU DIALOGUE ET DE LA NEGOCIATION."

EN VOUS SOUHAITANT BONNE RECEPTION DE LA PRESENTE JE VOUS PRIE DE  
CROIRE, MONSIEUR LE MINISTRE, A L'ASSURANCE DE MA TRES HAUTE  
CONSIDERATION.

AFFETRA/ JACQUES F. POOS

#  
161147 VETO SU  
3412 AFETR LUAO

Luksemburgas Lielhercogistes ārlietu ministra Žaka F. Posa vēstule par valdības 27.08.1991. lēmumu atjaunot  
Lietuvas, Latvijas un Igaunijas neatkarības atzīšanu  
Telekss. 29. 08.1991. saņemts Latvijas Republikas Ārlietu ministrijā. Franču val.

Letter from the Minister of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg, Jacques F. Poos, regarding the  
Government's decision of 27.08.1991 to renew the recognition of the independence of Lithuania, Latvia and  
Estonia  
Telex message. Received at the Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Latvia on 29.08.1991. Document in French.